

Questions orales

[Français]

ON DEMANDE QUAND SERONT MISES EN APPLICATION LES RECOMMANDATIONS DU RAPPORT SUR LES CONDITIONS À L'INSTITUT ARCHAMBAULT

M. Roch La Salle (Joliette): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse également au solliciteur général. Étant donné les recommandations de ce rapport qui date de neuf mois, il semble que, à l'époque, nous reconnaissions que les conditions, particulièrement à l'institution de Laval, étaient abominables. Le solliciteur général peut-il dire si l'application des recommandations contenues dans ce rapport se fera sous peu et qu'a-t-on fait depuis neuf mois vis-à-vis de cela, particulièrement vis-à-vis des conditions à Laval?

L'hon. J.-J. Blais (solliciteur général): Monsieur le président, les conditions s'appliqueront nécessairement à tout le système. Il ne faut pas commencer à isoler des situations précises. Je dis au député que tous mes fonctionnaires ont travaillé très fort. J'ai d'ailleurs reçu un rapport préliminaire, j'ai insisté de prime abord, monsieur le président, lorsque j'ai accepté mes responsabilités pour rencontrer les fonctionnaires du Service canadien des pénitenciers afin de m'assurer que les recommandations d'un sous-comité établi au sein d'un comité de la Chambre soient honorées et qu'on leur donne suite le plus vite possible. Je m'assure que c'est la situation, et je puis en assurer le député aussi.

M. La Salle: Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire. Le solliciteur général parle d'uniformiser, je pense, les conditions de vie dans les pénitenciers à travers le Canada. Dans ce rapport, il était question également de rencontres avec les ministres de la Justice des provinces. Le solliciteur général peut-il dire si son prédécesseur a rencontré le ministre du Québec en particulier, compte tenu des institutions du Québec à ce sujet, lorsqu'on parle d'uniformité?

M. Blais: Monsieur le président, je remercie le député de m'avoir porté à préciser une des causes pour lesquelles il y a peut-être un retard, ce qui pourrait être conçu comme un retard dans la mise en place. Je projette personnellement de rencontrer mes homologues provinciaux dans un avenir prochain, vers la première semaine de mars, si je me souviens bien.

M. La Salle: Je désire poser une dernière question supplémentaire, monsieur le président. Le solliciteur général nous dit qu'il a l'intention de rencontrer les ministres dans un avenir prochain. Pourrait-il expliquer comment il se fait que ces rencontres n'ont pas encore eu lieu quand le gouvernement a en main un rapport qui date de neuf mois?

M. Blais: Monsieur le président, je ne dis pas qu'il n'y a pas eu de rencontres. Je dis simplement que moi, personnellement, je vais rencontrer ces ministres-là dans un avenir prochain.

* * *

● (1422)

[Traduction]

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LE DÉFICIT DU COMMERCE AUTOMOBILE AVEC LES ÉTATS-UNIS—LES MESURES CORRECTIVES PROMISES PAR L'INDUSTRIE

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de l'Industrie et

[M. McGrath.]

du Commerce. Un document incroyable publié par son ministre, la semaine dernière, prévoit que le déficit du commerce automobile entre le Canada et les États-Unis atteindra le montant catastrophique, en 1981, de \$2.5 milliards de dollars par année. Cela représente une augmentation de 250 p. 100 du déficit annuel actuel qui se solderait par la perte nette—et c'est là une estimation très modérée—d'au moins 40,000 emplois, qui seraient dus au Canada en vertu de l'accord canado-américain sur l'automobile. Le ministre peut-il nous dire quelles initiatives l'industrie s'est engagée à prendre pour conjurer cette situation déplorable?

L'hon. Jack H. Horner (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, la General Motors a accepté de construire à Windsor une autre usine de pièces détachées. Nous la pressons et tentons de négocier l'ouverture d'une deuxième usine. La société Ford a accepté de moderniser son usine de Windsor, et nous l'exhortons à construire d'autres usines. Je tiens à signaler au député que, l'an passé, nos exportations de pièces automobiles ont augmenté de 22 p. 100, et celles de voitures, de 25 p. 100. Si nous pouvons continuer dans cette voie, je crois que nous réussirons à réduire l'écart au lieu de l'accroître.

M. Broadbent: Monsieur l'Orateur, le ministre sait fort bien qu'en ce qui concerne le fond de la question, les chiffres qu'il vient de nous donner ne signifient rien. Malgré l'augmentation dont le ministre parle, notre déficit, l'année dernière, se chiffrait à un milliard de dollars. Le ministre sait-il, comme l'a déclaré récemment le président de la société Ford, que l'industrie investira 58 milliards de dollars en Amérique du Nord au cours des huit prochaines années surtout pour économiser l'énergie et éviter la pollution? Sait-il que dans ces conditions, dès l'an prochain le Canada aurait droit au moins à 750 millions de dollars par an? Si oui, peut-il garantir à la Chambre que nous recevrons un montant au moins approchant?

M. Horner: Monsieur l'Orateur, je puis assurer à la Chambre que nous faisons tout notre possible pour que la société Ford se décide à construire de nouvelles usines au Canada. Le sud et le nord des États-Unis nous font une dure concurrence; c'est à qui offrira les meilleures installations au plus bas prix.

● (1427)

M. Broadbent: Monsieur l'Orateur, permettez-moi de rappeler au ministre que le gouvernement des États-Unis n'a pas signé de traité avec les États du Sud. Il s'agit d'un traité conclu avec le Canada, et l'article 1 de ce traité stipule que le Canada et les États-Unis doivent se partager équitablement la croissance de l'industrie. J'aimerais donc demander au ministre, puisque nous n'avons pas eu notre juste part de cette croissance, pourquoi le gouvernement n'insiste pas auprès des États-Unis pour qu'ils respectent cette entente et auprès de cette industrie pour qu'elle s'engage à investir comme elle l'a fait en 1965 après avoir ratifié le traité?